



NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
GENERALE
A/C.5/36/62
25 novembre 1981
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-sixième session
CINQUIEME COMMISSION
Points 100 et 115 de l'ordre du jour

PROJET DE BUDGET-PROGRAMME POUR L'EXERCICE BIENNAL
1982-1983

RAPPORT DU COMITE SPECIAL POUR L'ELABORATION D'UNE CONVENTION
INTERNATIONALE CONTRE LE RECRUTEMENT, L'UTILISATION, LE
FINANCEMENT ET L'INSTRUCTION DE MERCENAIRES

Incidences administratives et financières du projet de résolution
publié sous la cote A/C.6/36/L.8

Etat présenté par le Secrétaire général conformément à l'article 153
du règlement intérieur de l'Assemblée générale

1. A sa 57ème séance, tenue le 24 novembre 1981, la Sixième Commission a adopté le projet de résolution publié sous la cote A/C.6/36/L.8. Elle était saisie d'un état des incidences financières (A/C.6/36/L.9) et des observations présentées par le Comité des conférences (A/C.6/36/L.9/Add.1).
2. Aux termes du projet de résolution publié sous la cote A/C.6/36/L.8, l'Assemblée générale :
 - a) Déciderait que le Comité spécial poursuivra sa tâche en vue de rédiger dès que possible une convention internationale contre le recrutement, l'utilisation, le financement et l'instruction de mercenaires;
 - b) Prierait le Secrétaire général de fournir au Comité toute l'aide et les facilités dont il pourra avoir besoin pour s'acquitter de sa tâche.
3. Si l'Assemblée générale adoptait le projet de résolution publié sous la cote A/C.6/36/L.8, les seules incidences financières seraient celles qui seraient imputables au coût des services de conférence.
4. Pour chiffrer ce coût, on est parti des hypothèses suivantes :

a) Le Comité spécial siégerait pendant quatre semaines à New York du 11 janvier au 5 février 1982, à raison de deux séances par jour;

b) Les services de documentation avant, pendant et après la session, ainsi que les services d'interprétation, seraient assurés en six langues (anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe).

5. Sur cette base, le coût des services de conférence est estimé à 613 100 dollars, à savoir :

	<u>Volume de travail total</u>	<u>Taux unitaire 1/</u>	<u>Coût total 2/</u>	<u>Dollars</u>
<u>I. Documentation à établir avant la session</u>				
	(20 000 mots)			
	(Langues : A, Ar, C, E, F, R)			
a) Traduction	85 jours	302/jcur	25 700	
b) Révision	28 jours	315/jour	8 800	
c) Dactylographie	93 jours	170/jour	15 800	
d) Reproduction	335 000 pages tirées	0,010/page tirée	3 400	
e) Distribution	13 400 documents	0,050/document	700	<u>54 400</u>
<u>II. Service des séances</u>				
a) Interprétation	(Langues : A, Ar, C, E, F, R)			
	560 jours	375/jour	210 000	
b) Personnel d'appui				
- Préposé aux salles de conférences	56 jours	39/jour	2 200	
- Commis aux documents	28 jours	39/jour	1 100	<u>213 300</u>
<u>III. Documentation à établir pendant la session</u>				
	(40 000 mots)			
	(Langues : A, Ar, C, E, F, R)			
a) Traduction	170 jours	302/jour	51 300	
b) Révision	56 jours	315/jour	17 600	
c) Dactylographie	187 jours	170/jour	31 800	
d) Reproduction	560 000 pages tirées	0,010/page tirée	5 600	
e) Distribution	184 800 documents	0,050/document	9 200	<u>115 500</u>
				<u>/...</u>

	<u>Volume de travail total</u>	<u>Taux unitaire 1/</u>	<u>Coût total 2/</u>	<u>Dollars</u>
IV. <u>Documentation à établir après la session</u> (80 000 mots) (Langues : A, Ar, C, E, F, R)				
a) Traduction	339 jours	302/jour	102 400	
b) Révision	113 jours	315/jour	35 600	
c) Dactylographie	373 jours	170/jour	63 400	
d) Reproduction	1 340 000 pages tirées	0,010/page tirée	13 400	
e) Distribution	134 000 documents	0,050/ document	700	<u>215 500</u>
		Total (I, II, III et IV)		598 700

Crédits nécessaires pour le
Bureau des services généraux

a) Cabine de commande		10 800	
b) Frais généraux de fonctionnement		3 600	<u>14 400</u>
		Total général	<u><u>613 100</u></u>

1/ Le taux unitaire, dans le cas des services d'interprétation, de traduction, de révision et de dactylographie, comprend l'élément "frais de voyage".

2/ Chiffres arrondis à la centaine de dollars la plus proche.

6. Les montants estimatifs indiqués au paragraphe 5 ci-dessus sont calculés sur la base du coût intégral aux prix de 1982. Vers la fin de la présente session de l'Assemblée générale, lorsque le calendrier définitif des conférences pour 1982 sera examiné, il sera indiqué, dans l'état récapitulatif du coût total des services de conférence qui sera présenté à ce moment-là, dans quelle mesure il sera possible d'assurer les services de conférence visés dans le présent document en faisant appel aux ressources existantes.
